

Rapport d'activité départemental 2016-2019 FSU Loire-Atlantique

Le présent rapport d'activité de la section FSU de Loire-Atlantique concerne la période allant de février 2016 à juin 2019. Il est soumis au vote des adhérents, organisé au sein de chaque syndicat de la fédération représenté en Loire-Atlantique. Il fera l'objet d'un débat lors du congrès départemental des 7 et 8 novembre 2019.

La période 2016 2019 a été politiquement marquée par la fin du quinquennat Hollande et l'arrivée au pouvoir de son ancien ministre de l'économie, fomentateur du pacte de responsabilité et du CICE, Emmanuel Macron. La dernière année de la présidence Hollande avait initié le démantèlement du code du travail, avec la Loi El Kohmry, enterrant définitivement l'illusion d'une classe politique porteuse de valeurs favorables au salariat. Les élections de mai 2017 ont laissé un goût amer, entre une montée non démentie de l'extrême droite et l'avènement d'un candidat se revendiquant dans sa campagne de la méthode Thatcherienne : ultralibéralisme et détestation de toute forme de statuts et droits protecteurs, perçus comme entrave à l'entrepreneuriat. L'arrivée de ce gouvernement a définitivement consacré la rupture avec le pacte Republicain issu du Conseil national de la résistance et le modèle d'une société qui recherche le meilleur pour toutes et tous.

Cette déperdition d'une classe politique devenue sans bords a été le marche pied pour l'opération En Marche : la « nouveauté » érigée comme programme politique, un affichage ni de droite ni de gauche, des élus de la société dite civile présentés comme la réponse anti-système... Après deux ans d'exercice nous savons de quoi cela est le nom : un régime autocratique, des élus et des ministres marionnettes, une politique néolibérale au service du marché qui en Macron a trouvé son homme. Les réformes, les choix politiques qu'ils ont portés et continuent de porter ont imposé le libéralisme économique comme système insurpassable et sans alternative. Ainsi les acquis sociaux protecteurs, les droits fondamentaux sont ils passés à la moulinette du dogme de la réduction de la dépense publique.

Cette violence des réformes ne fait qu'accentuer le sentiment de relégation d'un nombre croissant de citoyen.nes. Relégation territoriale, sociale, économique, écologique Alors que le contexte était depuis plusieurs années celui d'un rejet du fait politique, la France des oubliés, à la défaveur d'une augmentation du prix des carburants, a repris de la voix. Vêtue du gilet jaune de la visibilité routière, elle a occupé les ronds points journaliers de nos périphéries, et les samedis marchands des centres villes avec ténacité et durée. Pourtant, encore une fois, plutôt que d'écouter le fond de cette colère, le

gouvernement continue sur sa lancée, et détruit toujours un peu plus les services publics de proximité, ceux-là même qui pouvaient faire perdurer des liens. L'organisation d'un « grand débat » aux allures de campagne promotionnelle pour le gouvernement n'a rien enlevé au mépris. Le slogan choisi par *En Marche !* pour les élections européennes l'a traduit dans une approche on ne peut plus binaire, opposant « progressisme » à « populisme », le moindre intérêt pour les choses concernant « le peuple » étant définitivement balayé d'un revers de refus de la modernité.

Les mouvements sociaux ont eu à affronter dans cette période une autre institutionnalisation de la violence, à travers une conception viriliste et débridée de la réponse répressive, comme nous espérions ne plus la connaître. Notre département a eu particulièrement à pâtir de cette conception du maintien de l'ordre, allant jusqu'à la mise en danger délibérée de jeunes gens sortis faire la fête, lors du funeste 21 juin 2019 et la mort de Steeve. Cette manière de mener l'ordre ici interroge de façon plus générale l'exercice de notre droit à revendiquer sur la place publique, en toute sécurité et liberté.

Nos actions interprofessionnelles et intersyndicales ont connu des difficultés dans les mobilisations. Le contexte de violence, l'ignorance hautaine du gouvernement, ont participé de cet essoufflement. Cette période est aussi celle d'une réflexion lucide avec les autres organisations syndicales sur nos moyens d'action, et sur des mobilisations syndicales à réinventer. Les mouvements spontanés des Gilets jaunes ont été une énergie nouvelle pour nous. Mais ils interrogent aussi la reconnaissance des syndicats auprès des citoyen.nes, et il faut regarder et prendre en compte la défiance qui nous est aussi renvoyée. Le syndicalisme que nous continuons de bâtir ne pourra que gagner de cette mise en abîme de son action. Des dispersions dogmatiques ne peuvent que lui nuire. Face à un gouvernement qui a fait et continue de faire preuve d'une cohérence redoutable dans sa politique de destruction des droits sociaux, nous avons continué en Loire Atlantique de défendre ce qui fonde notre « sensibilité » syndicale, bâtie sur une approche interprofessionnelle et intersyndicale, un syndicalisme qui sache agir en unité et convergences avec celles et ceux qui agissent pour la transformation sociale.

ACTION INTERPROFESSIONNELLE EN LOIRE ATLANTIQUE

Ces dernières années ont été dans le paysage politique la continuité de ce qui avait été amorcée par le gouvernement précédent. La fin du quinquennat Hollande aura été marquée par la loi El Kohmry, modifiant le code du travail pour donner plus de souplesse aux employeurs. Cette attaque à l'outil qui, philosophiquement, avait d'abord pour objet de protéger les salariés s'inscrit dans la logique précédente d'un pouvoir accrue donné au patronat.

La FSU de Loire Atlantique a participé activement et de façon reconnue dans toutes les luttes intersyndicales contre ces lois : inclure la dimension service public dans cette question a permis de montrer la portée idéologique de ces réformes, première étape pour la fragilisation du statut de salarié, ouvrant la porte à la mise à mal du statut de la fonction publique. L'intention est la même et séparer les luttes empêche de voir la cohérence politique à l'œuvre. Cette conception de l'analyse syndicale nous avons continué de la porter fortement. Elle a permis des actions interprofessionnelles élargissant les plateformes à une dénonciation de la politique globale du gouvernement d'atteintes aux droits sociaux.

CONTEXTE SOCIAL ET ACTIONS SYNDICALES

Hébergement des migrants et des sans-logis, scolarisation des mineurs isolés

Cette problématique, déjà présente sur Nantes, s'est accentuée ces dernières années avec l'arrivée importante de migrants fuyant les conséquences des dérèglements climatiques, des guerres, de situations économiques désastreuses. Les conditions de leur accueil et de leur hébergement ont été dénoncées sans relâche, et la FSU a poursuivi ses actions dans le cadre de l'intersyndicale CFDT, CGT, Solidaires, UNSA. Les adresses ont ces 3 dernières années été nombreuses et incessantes, au préfet, au recteur, au conseil départemental et à la mairie de Nantes.

La FSU, à travers l'implication des membres de son exécutif départemental, a continué d'exiger une scolarisation de droit pour les mineurs isolés étrangers dans le département. Des démarches ont été menées auprès d'établissements scolaires afin d'accueillir dans leurs locaux des associations mobilisées auprès de ces jeunes pour des actions de soutien scolaire.

Nos actions principales ont cependant été tournées vers la préoccupation majeure de ces dernières années dans le département, celle de l'hébergement des migrants et des sans logis. Les conditions déplorables dans lesquelles vivent ces personnes, la promiscuité, les risques sanitaires, Square Daviais ou dans des gymnases à Nantes notamment, nous ont fait nous mobiliser par des manifestations et des interpellations intersyndicales. Si l'Etat, premier responsable de la situation, est resté scandaleusement silencieux face à cette urgence humaine, la mairie de Nantes a reconnu la nécessité de travailler en lien avec l'intersyndicale, dans le cadre d'un comité de suivi qui se réunit très régulièrement avec les associations.

Droits des femmes et égalité professionnelle hommes femmes

La FSU est représentée et active au sein du collectif féministe de Loire Atlantique réunissant des associations, syndicats, collectifs... Elle a été présente lors des manifestations pour les droits des femmes, avec des prises de paroles intersyndicales pour mettre en avant la question des inégalités hommes et femmes dans le champ du travail. Elle s'est également dans ce même cadre associée aux mobilisations des 25 novembre dénonçant les violences faites aux femmes.

Notre Dame des Landes, suite et fin ?

La FSU de Loire-Atlantique a accueilli avec satisfaction l'annonce par le gouvernement de l'abandon du projet d'aéroport à Notre Dame des Landes. Cela venait répondre aux analyses et avis défavorables que, depuis 2013, elle portait sur ce projet, à partir d'arguments de nature syndicale et environnementale. Les préoccupations autour de l'emploi y étaient secondaires, celles du climat ignorées. Les arguments portés alors par la FSU et d'autres organisations syndicales pour réaménager l'actuel aéroport de Nantes Atlantique à Bouguenais ont largement été repris par le Premier Ministre.

Si la FSU de Loire-Atlantique a accueilli également positivement l'annonce de la rétrocession des terres agricoles à ceux qui en ont été expropriés, elle a vivement dénoncé le caractère répressif qui a présidé à l'évacuation de la ZAD, en particulier la destruction de la ferme des 100 noms après l'évacuation et la démolition des squats par la police. Cette violence, dans les faits comme dans son symbole, a relevé d'une volonté politique hostile, délibérément provocatrice par le mépris qu'elle a affiché à l'égard d'une communauté de travail et de production portant un réel

projet de vie tourné vers le local, inscrit dans une démarche collective pacifiste. La FSU de Loire-Atlantique a expressément demandé à l'Etat de sursoir aux expulsions qui ne pouvaient qu'attiser les violences et condamner les processus d'apaisement.

Marche des jeunes pour le climat

La FSU de Loire Atlantique a soutenu dès aout 2018 les différentes initiatives des jeunes pour le climat mises en place dans le département. Au-delà de l'enjeu commun à l'avenir et aux conditions de vie de l'humanité, nos champs de syndicalisation nous rapprochent de leurs préoccupations et de leurs quotidiens. La section départementale a cependant souhaité ne pas limiter la question à la seule thématique du climat et l'a ouvert aux menaces sur la biodiversité, l'air, la préservation des espaces naturels, l'accès à l'eau potable....

Les gilets jaunes

Des mobilisations inattendues et nouvelles ont marqué cette période, qui ont su déstabiliser un gouvernement sourd aux inquiétudes populaires, et jusque là droit dans ses bottes dans sa politique de démantèlement des droits et fondements sociaux. La FSU de Loire Atlantique a décidé dans les premiers temps de rester en retrait d'un mouvement qui ne sollicitait pas les syndicats voire s'en méfiait, tout en reconnaissant l'importance de cette expression de la colère de la part de celles et ceux qui ne l'expriment souvent pas. Ces mobilisations ont fait vaciller le gouvernement là où nos revendications étaient trop souvent ignorées, il faut le reconnaître. Alors que le mouvement risquait de subir un essoufflement, la section FSU a dans un deuxième temps été à l'initiative d'un soutien intersyndical aux gilets jaunes, rejoignant leurs manifestations, et les accueillant dans les nôtres. Ce mouvement des Gilets jaunes a eu un impact sur les mobilisations que nous avons eu à bâtir par la suite, comme celles du secteur éducation. Elles y ont puisé un souffle qui a fait renaître ce qui avait pu se pratiquer auparavant dans le mouvement syndical.

LAÏCITÉ

La FSU de Loire Atlantique s'est associée localement au communiqué porté par la Ligue des Droits de l'Homme, et qui a relayé l'appel national de 50 organisations dénonçant la manœuvre politicienne cachée derrière la révision de la loi de 1905. Elle a participé à la délégation reçue en préfecture avec la LDH, la Libre Pensée et l'ARAC pour dénoncer la

volonté d'ingérence de l'Etat dans les affaires religieuses par le biais de nouveaux financements, sous l'argument de la lutte contre la radicalisation islamiste qui passerait par un « renforcement » ou une révision de la loi de 1905. La FSU considère que les lois existantes sont suffisamment précises pour faire respecter les principes de laïcité dans l'espace public. Si le gouvernement a finalement annoncé qu'il renonçait à modifier les articles 1 et 2 de la loi de 1905, rien en dit qu'il n'attend pas un moment plus favorable pour reprendre l'initiative. Nous restons vigilants et mobilisés pour défendre la loi de 1905, loi de liberté qui protège la liberté de culte tout en interdisant l'ingérence des religions dans la politique.

POLITIQUE DU MAINTIEN DE L'ORDRE À NANTES

Les différentes mobilisations qui ont eu lieu pendant ces trois dernières années (loi travail, NDDL, Gilets jaunes, réformes dans l'éducation....) ont connu des interventions policières et répressives de plus en plus violentes, décourageants les manifestants à venir dire pacifiquement leurs revendications. Si le sujet de l'origine des violences dans les manifestations a fait débat au sein de notre fédération, le constat que nous avons fait est qu'elle prenait une tournure nouvelle, que le traitement médiatique rendait particulièrement visible, et nuisible à nos actions. Violence organisée, violence de réaction, violences institutionnelles, le débat a été complexe.

La façon de concevoir le maintien de l'ordre à Nantes a pris une tournure particulièrement inquiétante pour nos organisations en cette fin de mandat. La répression policière mise en place par l'Etat ne fait plus dans la nuance, jusqu'à intervenir lors de regroupement festif comme lors de la fête de la musique 2019, provoquant la mise en danger de jeunes gens. Et la mort de l'un d'eux. La FSU de Loire Atlantique a été à l'initiative avec FO, la CGT et Solidaires d'une lettre ouverte adressée au préfet, qui a donné lieu à une rencontre avec celui-ci pour demander des comptes sur cette manière devenue systématique de réprimer le moindre mouvement de foule, social ou pas.

SERVICES PUBLICS, FONCTION PUBLIQUE, ET DÉSORGANISATION TERRITORIALE DE L'ETAT

Dans un cadre intersyndical dont elle a toujours été à l'initiative, la FSU a continué de défendre une approche la moins corporatiste possible, mettant en

lien les réformes dans ce champ avec l'idéologie politique générale au service du marché, au détriment des citoyen.nes et parmi elles et eux les plus exclu.es. Elle n'a de cesse de défendre cette approche dans le cadre des communiqués intersyndicaux et dans les manifestations contre la loi Dussopt, contre les atteintes aux différents services publics (hôpitaux, EHPAD, finances publiques, éducation, services de l'Etat en département...).

La FSU a maintenu son action permanente, portée au quotidien par ses syndicats nationaux dans chaque secteur : éducation, enseignement supérieur et recherche, environnement, jeunesse et sports, justice, culture, action sociale, emploi, services territoriaux... Les élections professionnelles de 2018 ont pu permettre de mesurer la représentativité de la fédération dans notre département et sur notre région.

La loi dite de « réorganisation » des services de l'Etat, inscrite dans la continuité de la RGPP et de la MAP, vient continuer de réduire les politiques publiques de l'Etat. La FSU de Loire Atlantique continue de dénoncer cette vision politique qui fait de des services publics un coût grevant la dette et refusant de voir qu'ils sont un investissement solidaire et nécessaire quand les populations crient leur sentiment d'abandon et de relégation. La circulaire du 12 juin 2019 précise le grand essorage des administrations centrales et déconcentrées. La FSU, présente dans chaque audience avec le préfet de région sur ce chantier de démantèlement, dénonce l'absence de concertation et la vente aux enchères des services publics.

La Loi Dussopt de « transformation de la fonction publique » contre laquelle nous avons tenté dans un cadre intersyndical de mobiliser est une arme de plus dans cette destruction des services publics. La FSU condamne son projet de destruction d'un statut qui permet avant tout de rendre un service public de qualité.

ÉDUCATION NATIONALE

L'agenda des mobilisations à l'Éducation Nationale est resté particulièrement chargé sur la mandature. Il y a eu d'abord les luttes contre la réforme du collège et contre les mairies qui ont imposé à marche forcée des rythmes scolaires permettant de faire des économies (école à 4 jours, suppression des temps d'activités municipaux...). L'irruption de la République en marche dans le jeu politique n'a pas constitué une rupture dans la casse de l'Éducation Nationale mais au contraire une accélération de celle-ci. Approfondissant la logique néo-libérale, le pouvoir a continué de

promouvoir un modèle éducatif élitiste et inégalitaire, piloté par le dogme de la réduction de la dépense publique.

Tous les secteurs de l'Éducation Nationale, de la Maternelle à l'Université, sont affectés : mise à mal de la maternelle publique avec l'obligation de scolarisation à partir de trois ans (qui conduit à un transfert de ressources des budgets municipaux vers le privé), réformes en primaire (révision des programmes de 2015 pour réduire les apprentissages scolaires aux « lire, écrire, compter, et respecter autrui »), passage en force de la loi dite « pour une école de la confiance » (qui tout en donnant l'impression d'être une superposition de mesurètes inscrit dans l'arsenal légal l'école à deux vitesses), passage en force des réformes des lycées généraux et technologiques et des lycées professionnels par voie d'ordonnance empêchant tout débat, disparition du caractère national du Baccalauréat, casse du service public d'orientation et poursuite du dispositif PARCOURSUP inégalitaire et sélectif.

L'année scolaire passée a donc été marquée par de nombreuses actions locales contre ces réformes, initiées et/ou soutenues par la FSU et ses syndicats, travaillant en commun à faire le lien entre les différentes attaques sectorielles : rassemblements lors d'instances administratives départementales ou académiques, grèves et manifestations d'ampleur avec des AG de grévistes inter-degrés que nous n'avions pas connues depuis une dizaine d'années, élaborant des revendications communes et des tracts locaux, grèves reconductibles, réunions d'informations (primaire-secondaire) par bassin avec la présence de parents d'élèves elles et eux aussi dans l'action, interventions en conseil d'école ou en conseil d'administration (écriture et adoption de motions), occupations d'écoles par des parents, distributions de tracts unitaires devant les établissements ou sur les marchés ... Et devant le déni du Ministre et son refus de réponses : grèves (inédites et exceptionnelles) des surveillances au moment des épreuves du BAC et du Brevet.

En décembre 2018, tous les personnels de l'Éducation Nationale ont voté pour élire leurs représentant-es syndicaux-les dans les instances administratives. Ce vote a conforté la FSU dans sa place majoritaire en 44 et lui a même permis de gagner un siège supplémentaire en CTSD et en CDEN.

Notre département présente toujours la particularité, dans notre académie, d'être en forte progression démographique, mais en parallèle les moyens attribués par l'administration ne répondent pas à une telle croissance. Des choix politiques sont parfois faits pour

favoriser tel ou tel secteur (ex des CP dédoublés en éducation prioritaire) mais c'est à moyens constants, donc en dégradant les conditions des autres secteurs (ou classes).

C'est pourquoi la FSU est présente et active dans les instances de Loire Atlantique, que ce soit au niveau des CT (Comité Technique) comme dans le CHSCT dont elle assure le secrétariat, et dans lesquels elle représente et défend les intérêts des personnels du département, comme l'intérêt collectif au service d'une Ecole que nous voulons égalitaire, ambitieuse, juste, émancipatrice

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Dans les établissements supérieurs publics du département, principalement à l'université de Nantes, les militant-es des syndicats présents ont cherché à mettre en place un fonctionnement fédéral, avec l'ensemble des syndicats présents (principalement Snesup, Sncs, Snasub, mais aussi avec les syndiqué-es Snep, Snes, Snuipp, Snics, Snuas-fp). Un bureau fédéral organise la vie syndicale locale ; les réunions syndicales regroupent les adhérents de tous les SN représentés. Il n'y a pas de « petit » syndicat de la FSU à l'université. Les messages et affichages dans l'université sont signés « FSU » car élaborés collectivement. Une page dédiée à la FSU de l'université a été ouverte sur le site de la FSU 44 pour rendre compte de notre activité. Ce travail fédéral, et les positions offensives que nous avons prises, contribuent à expliquer la progression de la FSU aux élections professionnelles de 2018 à l'université. Nous avons en effet choisi une orientation combative face à la succession de réformes du supérieur, l'université étant un des avant-postes de la destruction des services publics : précarisation accélérée (plus du tiers des agent-es désormais), réorganisations d'ampleur (regroupements d'établissements faisant perdre aux agent-es tout contrôle sur leur travail), contractualisation (des personnels, des missions et des structures, etc. Les syndicats de la FSU à l'université, en lien avec le bureau 44 et les sections des autres départements, ont mené la fronde contre ces réformes : information et mobilisation des personnels contre la « nouvelle université à Nantes » depuis 2017, actions contre la loi ORE (sélection à l'université) en 2017-18, soutien aux mobilisations dans l'éducation l'an dernier. Si ces actions ont permis d'informer largement les collègues, et de réunir dans l'action quelques centaines d'entre eux, elles n'ont pas débouché sur des résultats victorieux.

À l'ESPE (ex-IUFM), la formation des enseignants est aussi l'occasion d'un travail associant tous les SN concernés, avec les autres départements de l'académie. Ce travail consiste à accueillir et informer les futur-es collègues enseignant-es et CPE, et à élaborer et défendre notre conception de la formation, contre les réformes successives qui détricotent la formation au profit d'une simple adéquation à l'emploi et aux orientations idéologiques du ministère.

PÔLE EMPLOI ET RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

Les nombreuses attaques contre le service public de l'emploi, déjà amplement malmené ces dernières années, n'a cessé de s'aggraver. Les actions portées dans ce cadre par le syndicat SNUTEFI Pôle emploi s'inscrit dans une défense plus large du service public, et des solidarités fondamentales de notre modèle social. cela passe par la défense des agents de ce secteur, menacé depuis la perte du statut, et la dénonciation de politique de l'emploi inefficaces et qui stigmatisent les privé.es d'emploi.

La FSU et le SNUTEFI Pôle emploi ont rappelé que l'allocation chômage, comme toutes les protections sociales, est un droit légitime dans une société qui n'arrive pas à fournir du travail décent pour tou.tes. Elle est une obligation pour continuer à vivre dignement.

RETRAITES ET RETRAITÉS

Depuis 3 ans, les attaques de la politique macronienne contre les retraité.e.s sont violentes : pouvoir d'achat fortement diminué (gel des pensions, CSG...), défaillance des services publics (santé, logement, EHPAD, etc.). Pour la première fois de l'histoire, les pensions ont baissé. L'objectif visé ? La destruction du « statut de retraité.e », des droits acquis par le travail, constitués par les cotisations sociales patronales et salariales réduites progressivement et entraînant la mise à mal de la sécurité sociale comme outil de solidarité et de redistribution. Avec le projet de réforme de la retraite : plus de pensions avec un montant connu et garanti mais une allocation sociale flexible (valeur du point de retraite) dépendant du bon vouloir étatique avec prise en compte de l'espérance de vie et de la bonne santé économique du pays (part de PIB à ne pas dépasser : 14%). Ce Projet fera à terme baisser les pensions des retraité.e.s actuels.

La SFR-FSU de Loire Atlantique a été de tous les

combats contre cette politique : informations, mobilisations sur les marchés, communiqués de presse, pétitions, audiences préfectorales et parlementaires, et plusieurs belles manifestations spécifiques à l'appel du groupe des 9, relayé par une intersyndicale 44 d'une unité exemplaire.

La SFR-FSU de Loire Atlantique a également participé aux combats des actifs lors des journées de luttes interprofessionnelles contre les lois Travail, Dussopt, et a exprimé sa solidarité aux enseignant.e.s en lutte contre la loi Blanquer. Membre du collectif santé regroupant des associations et des syndicats de professionnels, elle a participé à des actions sur les dépassements d'honoraires, s'est associée au mouvement des travailleurs des EPHAD et plus récemment des personnels hospitaliers. Elle est très active dans l'animation de la FGR-FP (Fédération générale des retraités de la Fonction Publique), au sein du Bureau et de la Commission Exécutive de Loire Atlantique. Par le biais de la FGR, elle est représentée par 2 retraités FSU au Conseil départemental et métropolitain de la citoyenneté et de l'autonomie (CDMCA).

Le collectif d'animation de la SFR-FSU de Loire Atlantique, fort d'un travail fédéral, se réunit tous les mois, analyse les textes institutionnels, débat des actions à mener sur les différents fronts, et organise une Assemblée générale par semestre... C'est un outil précieux, avec notre presse syndicale (dont la *Lettre aux retraité.e.s FSU Loire Atlantique*) et les synergies possibles localement et nationalement avec le groupe de 9. Reste l'ambition de rendre plus visible notre action auprès des actifs et de développer le nécessaire syndicalisme des retraité.e.s de la FSU dans le département pour œuvrer à la consolidation d'un mouvement social des retraités à la hauteur des combats à venir, mouvement que l'on a vu émerger lors de nos manifestations intersyndicales comme dans les manifestations communes avec les Gilets jaunes.

VIE FÉDÉRALE DANS LE CADRE DE L'ORIENTATION UNITAIRE VOTÉE EN 2015

La section départementale de Loire Atlantique est toujours en appui du conseil fédéral régional (CFR) des Pays de la Loire. Un secrétariat fédéral de 5 membres préside à l'exécutif du CFR. Cet appui rend moins présent les thèmes régionaux dans la réflexion fédérale mais il ne les empêche aucunement.

La FSU est par ailleurs toujours représentée au sein du CESER via un de ses membres qui en est le vice-président, ce qui permet de nourrir les échanges

fédéraux des analyses qui y sont portées, en matière d'éducation, de formation, de sports, de culture, d'environnement.

Le vote spécifique d'orientation portée en 2016 rassemblant des militants de plusieurs tendances a permis un fonctionnement nouveau de la fédération, riche en échanges, et la construction de positions unitaires produites dans des débats contradictoires et constructifs. Ce pluralisme d'idées est une composante pour nous essentielle du syndicalisme de transformation sociale. C'est ce même souci qui nous a porté constamment à travailler dans un cadre intersyndical dont nous pouvons dire qu'il fonctionne bien en Loire Atlantique. La FSU a continué d'affirmer sa volonté de travailler dans une démarche interprofessionnelle incluant la dimension des services publics dans la volonté permanente de porter une analyse croisée sur les réformes en cours.

Dans les instances fédérales départementales (bureau exécutif et conseil délibératif), la volonté de faire vivre concrètement la dimension fédérale est constante. Ainsi, éviter les pratiques de cartel syndical, choisir les thèmes de conseil fédéral non centrés sur l'éducation nationale pour refléter la diversité des champs présents ou sur un secteur n'ayant pas d'enjeu fédéral, donner toute leurs places aux questions transversales se veut témoignage de cette démarche rarissime au regard des composantes majoritaires de la fédération.

Tirer le bilan de ce premier mandat sur une orientation unitaire pourrait se dire ainsi : tout le monde s'y retrouve et les complémentarités y sont travaillées et discutées, donnant lieu à des actions d'autant plus fortes qu'elles sont saisies et défendues par tou.tes.